



CFA agri

Apprentissage Agricole Public
Bourgogne Franche-Comté

Votre projet commence ici

www.cfa-agri.fr

Niveau 5

BTSA Génie Des Equipements Agricoles

Préparer aux métiers dans les domaines de la conception, de la construction, de la distribution des équipements agricoles.

Contenu de formation

Formation générale :

Français, mathématiques, langue vivante, économie et droit du travail, éducation physique et sportive

Formation technique :

- Approche scientifique des systèmes techniques en agroéquipements
- Connaissance des agroéquipements
- Economie et gestion commerciale des agroéquipements
- Langue étrangère appliquée au secteur des agroéquipements
- Sciences agronomiques et agroéquipements
- Outils graphiques et langage du technicien
- Maintenance des agroéquipements



LES CFA

> CFA agricole de la Nièvre - Site de Saint-Saulge (58)
03 86 21 66 07 - cfa.nievre@educagri.fr

> CFA agricole de Haute Saône - Site de Vesoul (70)
03 84 96 85 20 - cfa.haute-saone@educagri.fr

POURSUITE D'ÉTUDES

Certificats de Spécialisation (niveau 5)

Classes Préparatoires post BTS pour entrée dans les Écoles d'Ingénieurs

Licences Professionnelles (niveau 6) dont :

- Commerce : lancement de nouveaux produits en agroéquipements
- Gestion technique et économique des agroéquipements



MODALITÉS D'ACCÈS

Candidature étudiée systématiquement par le CFA

Etre titulaire du BAC ou autre diplôme de niveau 4

Avoir signé un contrat d'apprentissage

Age maxi : Signature du contrat d'apprentissage avant 30 ans

Possibilité d'inscription sur Parcours Sup.



MATÉRIEL PROFESSIONNEL

Equipements individuels de sécurité fournis sous conditions



DURÉE

Formation en alternance sur 2 ans
Parcours possible en 1 an sous conditions



EXAMEN

Diplôme obtenu en contrôle continu (50%) et en épreuves terminales (50%)

COMPÉTENCES VISÉES

- ✓ Contribution à la conception et à l'adaptation de matériels
- ✓ Formulation de conseils en lien avec les équipements
- ✓ Contribution à la pérennité des matériels en participant à des choix stratégiques d'investissement et à la gestion technico-économique de parcs
- ✓ Participation aux activités commerciales de l'entreprise